

INFORMATIONS PRATIQUES

◆ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 03.29.33.32.95

Ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : de 8h30 à 11h45

Fermeture

Le lundi

◆ BIBLIOTHÈQUE

10, rue de la Mairie - (gratuit pour les moins de 15 ans)

Nous acceptons avec reconnaissance, romans, livres-jeunesse récents (moins de 10 ans).

Mail : laforgeauxlivres@gmail.com :

La bibliothèque recherche de nouveaux bénévoles afin d'offrir des horaires d'ouverture plus importants ainsi que l'accueil éventuel d'autres classes.

Vous pouvez les joindre au 03.29.82.49.43 ou 06.43.46.11.67,

le mardi après-midi de 14h00 à 18h30 et le mercredi matin de 10h00 à 12h00

◆ DÉCHETTERIE LES FORGES

SICOVAD : Tél: 03.29.31.33.75 - Mail : contact@sicovad.fr - Site : www.sicovad.fr

Ouverture

Mardi, jeudi, vendredi : de 13h00 à 18h00
Mercredi et samedi : de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 18h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermeture

Le lundi

Rappel : - Collecte des ordures ménagères le **mercredi soir à partir de 18h00**
- Collecte du tri sélectif le **mardi à partir de 5h00**

Pour des raisons de sécurité, la déchetterie DES FORGES ne peut plus accepter les déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi que les produits chimiques dangereux. Vous pouvez les déposer à la déchetterie de GOLBEY ouverte aux mêmes horaires.

◆ MISE A JOUR DES LISTES ELECTORALES

Vous venez d'emménager sur la commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales, en ligne ou au secrétariat. Vous avez été radié par erreur, signalez-le à votre Mairie.

◆ INFORMATIONS EN LIGNE SUR :

Notre site : mairielesforges.fr

Panneau Pocket : www.panneaupocket.com



Facebook

Service jeunesse Les Forges
NousLesForges
Mairie de Les Forges

Comité de rédaction : Jean-Pierre BEGEL, Jean-Paul BELLAMY, Patricia BOURGUIGNON, Dominique DUCHANOY, Dominique GABRION, Nadia DUGRAVOT, Anne-Lyse GROMER-PETIER, Marie-Edith MOREL, Claude PERIN, Philippe PETIT, Catherine SCHMITT.

Publication trimestrielle - Tirée en 934 exemplaires - Imprimée par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



LES FORGES ACTU

SEPTEMBRE 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Adresse : 10, rue de la Mairie
88390 LES FORGES

☎ **03.29.82.49.43**

Secrétariat :

accueil@mairielesforges.fr

Secrétaire Générale :

secretariat.general@mairielesforges.fr

Service technique :

technique@mairielesforges.fr

Service jeunesse :

jeunesse@mairielesforges.fr

ACCUEIL :

Lundi, mardi et jeudi :

8h30 à 11h30 et 14h00 à 17h00

Mercredi, vendredi et samedi : 8h30 à 11h30

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

- Rentrée scolaire 2024/2025
- Don d'organes

2. INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

- Cartes nationales d'identité & passeports
- Bruits et nuisances : horaires
- Accueil de Loisirs de la Toussaint
- Recensement militaire
- Registre communal personnes âgées/en situation de handicap

3. QUOI DE NEUF ?

- Au fil des Forges
- Travaux
- Ramassage des ordures ménagères
- Distribution sacs jaunes

4. INFORMATIONS PRATIQUES

- Agence Postale
- Bibliothèque
- Déchetterie
- Mise à jour des listes électorales
- Informations en ligne sur

◆ RENTRÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

L'effectif total de notre groupe scolaire est de 123 élèves, 44 en maternelle et 79 à l'élémentaire, répartis comme suit :

- PS/MS : 24 - Delphine ROUPSY et Marie LEBEDEL
- GS : 20 - Nathalie TIBÉRI
- CP : 20 - Mathieu JACQUES
- CE1/CE2 : 20 - Julien HAENNGI et Marie DABROWSKI
- CE2/CM1 : 20 - Elodie DEROUINEAU (remplacée par Anne MATHIEU en ce début d'année) et Marie DABROWSKI
- CM1/CM2 : 19 - Mélanie PORTMANN

L'équipe pédagogique est complétée par la présence de 3 AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) : Mélanie MARIEY, Carmen LODA-PATTEY, Emilie HINGRAI



◆ DON D'ORGANES

Le 17 octobre, c'est la journée mondiale du don d'organes et de la greffe. L'objectif de cette journée est à la fois de rendre hommage aux donneurs, à leur famille; d'inviter à une réflexion sur le don d'organes et d'inciter chacun d'entre nous à échanger avec nos proches.

En France, chacun de nous est présumé donneur d'organes et de tissus. C'est ce que l'on appelle le consentement présumé. En effet, le prélèvement des organes et tissus ne peut pas se faire sur une personne qui s'y était opposée de son vivant.

Ainsi, si une personne est opposée à un tel prélèvement, elle peut exprimer ce refus de son vivant, en s'inscrivant sur le registre national des refus. Il est possible d'émettre des restrictions au don de certains organes ou tissus selon son souhait.

Elle peut aussi en informer ses proches par écrit ou par oral. Le moment venu, l'équipe médicale échangera avec ses proches. En parler de son vivant, c'est les soulager lors de cet entretien. C'est aussi, avec un simple « oui », pouvoir sauver jusqu'à 7 vies. En l'absence d'opposition du défunt, des analyses et des examens sont effectués à l'hôpital pour évaluer la qualité des organes et des tissus et trouver les receveurs compatibles. Le rein est l'organe le plus couramment greffé. Suivent le foie, le cœur, les poumons, le pancréas et des parties de l'intestin. Les médecins peuvent greffer la cornée (fine membrane à la surface de l'œil), la peau, les artères, les veines, les os, les valves cardiaques...

La finalité de cette démarche est bien la greffe, à ne pas confondre avec le don du corps à la science. C'est une agence de l'état : l'agence de la biomédecine (sous la tutelle du ministère de la santé) qui met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité. Par son expertise, elle est l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques relatifs à ces questions.

Pour plus de renseignements : dondorgane.fr

Sur Instagram : [dondorganesetdetissus](https://www.instagram.com/dondorganesetdetissus)

Des dépliants seront bientôt disponibles en Mairie.



INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

♦ CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ & PASSEPORTS / MAISON FRANCE SERVICE

Pour la délivrance ou le renouvellement de vos pièces d'identité, vous devez préremplir votre demande sur le site : ants.gouv.fr ou service-public.fr, puis prendre rendez-vous dans une des mairies habilitées du secteur : Chantraine, Golbey, Epinal, Mirecourt, Thaon-les-Vosges.

Si vous rencontrez des difficultés pour établir votre demande, vous pouvez prendre RDV à la **Maison France Services** de **Girancourt** - Tél : 03.29.36.15.47 - Mail : lboye@pays-epinal.fr

Ouverture: Lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

M. Sylvain NICOLAS, conseiller numérique, est présent à Girancourt pour vous aider dans vos démarches les : Lundis de 8h30 à 12h00, de 13h30 à 17h00 et les mercredis de 13h30 à 17h00

Permanence de la Maison France Services à la Mairie de Chantraine les :
Mardis de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous.

♦ BRUITS ET NUISANCES SONORES : HORAIRES A RESPECTER

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30

Samedis : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 **Dimanches et jours fériés :** 10h00 à 12h00

♦ ACCUEIL DE LOISIRS DE LA TOUSSAINT 2024

Organisé **du 21 au 25 octobre 2024** pour les enfants de 3 à 14 ans, sur le thème : « *A la découverte des milieux aquatiques* », par Mme BOUDOT Céline (responsable du service péri et extra scolaire) : **06.11.35.29.18** - **Nouveauté :** inscription possible à la journée.

Renseignements en Mairie : 03.29.82.49.43 - jeunesse@mairielesforges.fr, inscriptions via le logiciel 3 D OUEST.

♦ RECENSEMENT MILITAIRE

Dès leur 16^{ème} anniversaire, **tous** les jeunes sont invités à se présenter en mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, première démarche civique nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

♦ REGISTRE COMMUNAL PERSONNES AGÉES / PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis la canicule de 2003, un registre nominatif des personnes âgées et des personnes en situation de handicap a été institué dans chaque commune. L'inscription à ce registre est **volontaire et facultative, mais reste vivement conseillée**. La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles après déclenchement du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grands froids, pandémie, etc...). Si vous ne l'avez pas encore fait, pour votre sécurité, ou celle de l'un de vos proches, pensez à vous inscrire en contactant la Mairie.



♦ A VOS AGENDAS : MANIFESTATIONS À VENIR

- **05/10** : Randonnée (rdv à 9h30 devant la Maison des Associations) et repas amical à 12h00 (inscription obligatoire), organisés par l'association Saint-Eloi
- **13/10** : Marche populaire (8 et 13 kms) - buvette et brunch sur réservation organisés par Forges Festi Loisirs
- **27/10** : Repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale
- **11/11** : Cérémonie commémorative au monument aux morts
- **06/12** : Défilé de Saint-Nicolas

QUOI DE NEUF ?



♦ AU FIL DES FORGES

CHANGEMENT DE NOM DE L'ASSOCIATION DU BIC :

Lors de l'assemblée générale du 4 juillet, les membres de l'association dite du « *Bulletin d'Informations Communales* » ont décidé de changer de nom en raison des différentes activités qu'elle réalise. La rédaction et la diffusion du « *Entre Nous Forgerons* » (bulletin d'informations communales annuel) seront toujours assurées par l'association.

Dorénavant l'appellation est : « **Au fil des Forges** ». Ce changement s'accompagne de nouveaux statuts, logo et adresse mail.

Mail : aufildesforges@gmail.com

Ils sont également à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à les contacter pour rejoindre leur équipe !



♦ TRAVAUX



- Tracé des places de parking Allée de la Carrière
- Mise en place de panneaux « fauchage raisonné » Route de Golbey, de Darney et au cimetière
- Création d'un collecteur d'eau pluviale sur la parcelle communale Route de Darney
- Curage des fossés Rue du fort et Route de Sanchey
- Installation de quilles bleues pour limiter le stationnement interdit sur les trottoirs de la Route de Mirecourt
- Nombreuses réparations et travaux d'entretien à l'école et à la garderie
- Rénovation salle de classe PS / MS : peinture (par les services techniques), revêtement de sol (par une entreprise extérieure)
- Enlèvement du Calvaire Route de Mirecourt pour rénovation
- Bâtiment multi activités : Le gros œuvre maçonnerie arrive à son terme par la pose du drainage et de l'étanchéité du mur rez-de-jardin. La viabilisation du bâtiment (raccordement eau, égout, électricité et télécommunications) a été réalisée sur la rue de la mairie. Le remblaiement des terres a été effectué tout autour du bâtiment. L'installation de l'échafaudage va permettre la mise en place de la structure bois dans les prochaines semaines.

♦ RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vu l'arrêté préfectoral n°57/2024/ENV du 5 juillet 2024, **à compter du 1er octobre 2024**, la collecte des ordures ménagères résiduelles aura lieu 1 fois toutes les 2 semaines, à l'exception des établissements publics ou privés, les gros producteurs d'ordures ménagères résiduelles et de déchets fermentescibles tels que les établissements sanitaires, les cantines, les crèches, les commerces alimentaires, les restaurants pour lesquels une collecte hebdomadaire doit être maintenue sur l'ensemble du territoire.

♦ DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Désormais, il n'y aura plus de distribution de rouleaux de sacs jaunes dans les boîtes aux lettres. Vous pourrez en retirer en Mairie et à la déchetterie.